



TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE SERVICE MÉDICO-SOCIAL (ASMS)

RNCP
37452

NIVEAU 3

L'agent de service médico-social réalise le nettoyage et le bio-nettoyage des locaux de l'établissement et contribue aux prestations du service hôtelier. Il vient en appui de l'équipe soignante pour accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne. Tout au long de son service, l'agent de service médico-social est attentif au résident, communique avec lui de manière adaptée et bienveillante. Il exerce ses activités en faisant preuve de non-discrimination.

PRÉ-REQUIS / ADMISSION

- ▶ Avoir 18 ans l'année de l'examen
- ▶ Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- ▶ Avoir un projet professionnel validé dans le secteur du service à la personne
- ▶ Avoir les aptitudes physiques compatibles avec l'activité professionnelle

OBJECTIFS

Finalité de la formation :

Cette formation permet de préparer le candidat à obtenir le titre professionnel ASMS, délivré par la DREETS de Maine-et-Loire (soit par bloc de compétences, soit sur un parcours complet). A partir de l'expérience, du potentiel relationnel, de la motivation et des intérêts des personnes en formation, le but est de développer des compétences au service des personnes accompagnées.

Les objectifs :

- ▶ Réaliser le nettoyage et bio nettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents
- ▶ Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement
- ▶ Accompagner les résidents dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

PUBLIC CONCERNÉ

- ▶ Tout public
(jeune issu du milieu scolaire, salarié, ...)

MÉTHODES MOBILISÉES

- ▶ Pédagogie d'alternance
- ▶ Stage
- ▶ Interventions et visites professionnelles
- ▶ Mise en situation
- ▶ Individualisation des apprentissages
- ▶ FOAD
- ▶ AFEST
- ▶ Cours théoriques
- ▶ Pratiques
- ▶ Autoformation
- ▶ Analyse de pratique
- ▶ Pédagogie active

STATUT

- ▶ Contrat professionnel, contrat d'apprentissage

PLUS VALUES DE LA FORMATION

- ▶ PRAPSS
- ▶ SST
- ▶ Accompagnement à la rédaction du dossier

FORMATION EN 1 AN

406h de formation à la MFR
et les heures restantes en entreprises

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
MFR-CFA «La Charmille»
à JALLAIS

CONTENU DE LA FORMATION / COMPÉTENCES ATTESTÉES

CCP1 : Réaliser le nettoyage et le bio nettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents :

- ▶ Nettoyage des chambres
- ▶ Nettoyage des sanitaires
- ▶ Nettoyage des locaux communs
- ▶ Organisation des interventions en fonction des usagers.

CCP2 : Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement :

- ▶ Communication avec les résidents et respect de leurs habitudes et de leur autonomie
- ▶ Réception, distribution et rangement du linge propre en veillant à la qualité du service
- ▶ Réalisation et réfection des lits inoccupés
- ▶ Dressage des assiettes de façon appétissantes et conformes aux goûts et aux consignes
- ▶ Service et adaptation de la présentation des repas pour favoriser l'autonomie des résidents
- ▶ Service de fin de repas et préparation de la salle à manger en respectant les standards de qualité de l'établissement.

CCP3 : Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé :

- ▶ Accompagnement des résidents à s'installer à table
- ▶ Accompagnement des résidents à prendre leurs repas et à boire

Connaissances transversales :

- ▶ Communiquer avec le résident, les visiteurs et l'équipe pluri professionnelle
- ▶ Respecter les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'établissement
- ▶ Mettre en œuvre des modes opératoires et des protocoles en vigueur dans l'établissement

ACTIVITÉ DE SPÉCIALISATION LIÉE À L'EMPLOI

- ▶ Accompagnement à l'habillage/déshabillage
- ▶ Accompagner aux toilettes
- ▶ Accompagnement au lever/coucher

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- ▶ D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- ▶ d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- ▶ des résultats des évaluations passées en cours de formation
- ▶ d'un entretien avec le jury

MODALITÉ D'ACCÈS

- ▶ Information collective ou entretien individuel
- ▶ Entretien de motivation
- ▶ Entretien individuel de positionnement (pour les candidats retenus) : construction du parcours selon le projet et éventuels allègements et/ou dispenses.

ACCESSIBILITÉ

Nous contacter en cas de renseignements ou sur notre site internet.

COÛT DE LA FORMATION

Formation gratuite pour les contrats d'apprentissage (contrat professionnel ou contrat d'apprentissage)

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Insertion professionnelle :

Un accès aux métiers auprès des personnes fragilisées et/ou handicapées :

- ▶ Agent de service hôtelier
- ▶ Agent de service hospitalier
- ▶ Agent de soin